

■ **KOVACI VITRERIE Sàrl**, à Bu l l e, la fourniture et la pose de verres. (FOSC du 02.02.2004, p. 7). Capital social est maintenant entièrement libéré par compensation de créance. Kovaci Nurt en n'est plus associée par suite de la cession de sa part de CHF 1'000.– à Kovaci Ismaïl, dont la part est portée de CHF 19'000.– à CHF 20'000.–. Statuts modifiés le 14.04.2004. Associé: Kovaci Ismaïl, inscrit, pour une part de CHF 20'000.–.
Journal no 3221 du 19.07.2004
(02374506 / CH-217.0.441.680-6)